

NIDAU Les élèves romands domiciliés dans la commune ne pourront plus fréquenter l'école obligatoire à Bienne

L'école en allemand sinon rien!

JULIEN GRAF

Coup d'assommoir pour les quelque 20% de citoyens francophones de Nidau: dès l'été 2014, les élèves romands nidowiens en âge d'être scolarisés ne pourront vraisemblablement plus fréquenter les écoles biennoises et ainsi suivre un cursus en français. Actuellement, 86 écoliers bénéficient de la mesure et pourront achever leur scolarité à Bienne. Selon les prévisions, une cinquantaine de nouveaux écoliers devaient s'y ajouter dans les quatre années à venir – de l'école enfantine à la 9e année.

Le Conseil de ville de Nidau se prononcera lors de sa séance du 21 novembre sur cette décision du Conseil municipal. Cette proposition de l'exécutif est pourtant sans équivoque: il recommande au législatif de supprimer cette possibilité offerte depuis 30 ans aux élèves francophones d'effectuer leur scolarité chez le voisin biennois. Ils de-

 **www.journaldujura.ch**

Tous les articles consacrés à la scolarisation des Romands de Nidau, sur notre site.

vraient être contraints de s'accommoder du cursus alémanique dispensé dans la localité.

Pour rappel, cet épineux débat avait déjà été amorcé en début d'année lorsque s'est posée la question du financement des transports scolaires: la Ville de Bienne avait résilié la convention scolaire la liant à Nidau pour la rentrée 2013/2014, faute de financement des transports scolaires. Le parlement nidowien avait in extremis et à une courte majorité octroyé un crédit de 211 000 fr. nécessaire à assurer ces frais.

Motifs financiers évoqués

S'il reconnaît que cette décision a été «la plus dure à prendre de toutes ces dernières années», le maire de Nidau Adrian Kneubühler invoque des motifs financiers pour la justifier. «On parle actuellement beaucoup de la situation économique difficile de Bienne, mais à Nidau nous ne sommes guère mieux lotis. Notre budget 2014 (ndr: qui sera aussi débattu le 21 novembre) accuse un déficit de 3,3 mios de fr. Je rappelle aussi que Nidau procédait jusqu'alors à la prise en charge des

frais d'écolage et de transports sur une base volontaire et que nous n'y sommes pas tenus par la loi», argue le libéral-radical Adrian Kneubühler, qui remettra son tablier à la fin de l'année.

150 000 fr. d'économie par année

Pour permettre l'accès de ses petits Romands aux écoles biennoises, sur la base des calculs effectués par le Municipal, Nidau devrait déboursier 1,24 mio. de fr. de frais d'écolage et 200 000 fr. de frais de transports sur la période 2014-2018. Le cas de figure privilégié et envisagé par l'exécutif, que les élèves romands suivent leur scolarité en allemand, aurait toutefois aussi un coût: 831 190 fr. devront être déboursés pour l'ouverture de classes enfantines, primaires et secondaires supplémentaires sur la même période de quatre ans. Il en résulte une économie annuelle de 150 000 fr. par année. «Dans le budget de Nidau, c'est un des seuls postes où il nous est possible d'économiser conséquemment», argue Adrian Kneubühler.

La suppression de ce service



Nidau ne veut plus envoyer ses élèves francophones à Bienne. ARCHIVES

jusqu'à proposé aux élèves romands devrait être effective l'an prochain, pour autant que le Conseil de ville l'accepte. Les élèves concernés pourront pour la plupart poursuivre et terminer leurs études jusqu'à la 9e année à Bienne. Une dizaine d'entre eux, entrés à l'école enfantine en août 2013, devraient toutefois déjà subir les conséquences de la mesure et être rapatriés dans une école alémanique de Nidau.

Quid de la possibilité d'ouvrir

des classes francophones dans la localité? Du propre aveu du maire, cette piste de réflexion n'a pas été évoquée au motif qu'elle nécessiterait une modification de la Loi sur l'école obligatoire dans le canton. «Une telle démarche prendrait au minimum deux à trois ans pour ne serait-ce que l'envisager, or les économies doivent être faites tout de suite», assène le maire.

Dès lors, les Romands de Nidau seraient-ils sacrifiés sur l'autel des économies? Adrian

Kneubühler l'admet à demi-mot: «Tout n'est pas noir ou blanc. Il est clair qu'il s'agit d'une question de fond sur la place des Romands dans notre commune. Oui, je crains fortement que ce mauvais signal ne réduise l'attractivité de Nidau pour les francophones. Mais le temps de prendre des décisions populaires appartient définitivement au passé!»

Le PRR Nidau fâché

Appelé à réagir, le conseiller de ville du Parti radical romand (PRR) de la localité, Jean-Pierre Dutoit, a évoqué «à la fois une demi-surprise et une stupéfaction»: «Je n'ai pas encore eu le temps d'analyser la proposition du Municipal dans le détail mais elle ne fait pas dans la demi-mesure. Nous n'en avons pas encore débattu au PRR, ni au sein de la fraction pour évoquer les suites à donner. Mais on comprend que les portes de Nidau ne sont plus ouvertes qu'aux francophones bons contribuables qui ne coûtent que peu à la commune», assène celui qui s'engage depuis sept ans au parlement nidowien pour la défense des intérêts de la minorité francophone de la commune. ◉